



Droit personnel famille marital

Par **Mizenaute**, le **10/07/2016** à **20:39**

bonjour,
Voilà mon problème. Mariés, nous avons chacun notre compte bancaire séparé et un compte joint mais avec très peu d'argent.
Courant avril, je trouvais louche que mon mari sorte et rentre tard. En fouillant dans ses comptes bancaires, multiples notes resto et sorties...jusqu'au jour il m'avoue qu'une de ses collègues de travail est devenue pour lui une bonne amie comme une petite soeur et il souffre de depression (boule au ventre). A plusieurs reprises, je lui suggère de voir un médecin et il refuse, il décide me mentir constamment et lui paye une moto (125 cm3) car elle en rêvait et cette moto est dans notre garage car elle même habitant chez sa soeur ne veut lui dire ni à ses parents...Mon mari a la main facile sur le portefeuille car il paie ses pleins d'essence (elle a une voiture) et autres. Lorsque j'ai découvert cette histoire, on a un compromis ok pour les balades avec elle et c'est tout et dès avril 2017 lorsqu'elle aura fini de payer son crédit voiture, elle trouvera une location de box. Mon mari m'a avoué qu'il n'y avait rien entre eux juste des amis mais je trouve qu'il est un peu trop proche d'elle (fixation) et la main facile sur le portefeuille pour resto et autres besoins de consommation. A une période, mon mari ne veut plus de moi même pas pour m'embrasser. Je les ai enregistré et effectivement conversation entre amis mais c'est mon mari se fixe sur elle. Il pourrait être son père elle a 25 ans et mon mari 49 ans. Je ne crois pas qu'il va arrêter de faire des dépenses pour elle car en vérifiant son carnet de chèque il fait encore des dépenses un peu moins (plein d'essence pour sa voiture...) mais ça va durer encore je pense. Il dit qu'elle va rembourser au fur et à mesure mais je n'y crois pas. Je suis responsable de lui...et je dois le mettre sur le fait accompli et me repète à chaque fois que si les voisins le voient dans le bâtiment avec elle faire des balades, je dois leur dire d'aller le voir pour les explications. Pas facile pour moi...
Que faire ? Quels sont mes droits familiaux ?

Par **jos38**, le **11/07/2016** à **12:36**

bonjour.en fait, qu'est-ce que vous voulez? empêcher votre mari d'entretenir une "amie"? vous êtes responsable de lui? vous avez peur des réflexions des voisins? eh bien divorcez. je suppose que vous travaillez puisque vous avez votre compte bancaire. attention si vous êtes mariés sans contrat de séparation de biens, il peut dilapider tout votre argent

Par **Visiteur**, le **11/07/2016 à 16:01**

Bonjour,
Vous êtes manipulée et il n'y a que 2 voies:
- celle de l'acceptation, cela ne semblant pas vous déranger outre mesure.
- celle du refus.. et dans ce cas, avocat et lancement procédure de divorce !